

Le député Philippe Juvin invite l'État à transférer ses compétences

Le 5 octobre, Jean Castelain, président du Cercle, et Danielle Monteaux, déléguée générale, ont accueilli Philippe Juvin, député des Hauts-de-Seine (3^e circonscription) pour une conférence. Le parlementaire aspire à une gestion décentralisée de la société qui libère les initiatives de nos concitoyens.

« Le système de santé français a longtemps été cité en exemple, mais qu'en est-il vraiment de nos jours ? En pratique maintenant, sans argent, ni relation, se faire soigner pour une maladie grave paraît inaccessible. Par exemple, une chimiothérapie ne commence pas assez vite, ou un PET scan se programme à deux ou trois mois, etc. La médecine à deux vitesses existe bien. Notre système souffre. Il coûte beaucoup d'argent. L'argent alloué ne va pas suffisamment aux soins », constate Philippe Juvin.

Introspection

Le tableau des emplois de la fonction publique hospitalière 2022 établi par les services du Premier ministre recense plus d'équivalents temps plein d'employés administratifs que de médecins (hors internes). Comparativement, dans les cliniques privées à but lucratif, ce ratio change. Il indique trois médecins pour un employé administratif. Finalement, l'hyper administration du système public détourne l'argent de son but véritable : les soins.

Notre pays n'a pas suffisamment foi en ses citoyens. Le député pense que les sociétés prospères sont celles qui font confiance aux capacités de leurs membres à exprimer leur potentialité. Laisser les gens travailler, imaginer, créer, donne un ensemble opérationnel

qui s'épanouit. Ainsi, le système médical français s'avère antilibéral. Extrêmement formaté, vertical, toute initiative y est asservie. Avec ce carcan, entre le moment où un médecin propose de monter un service et son ouverture effective, dix ans s'écoulent. Pourtant, pendant la pandémie du covid, il ne fallait que trois jours ; la confiance était bien accordée. Hypercentralisés, bureaucratiques, nous manquons d'efficacité et nous gâchons de l'argent public. De plus, très endettés, nous avons peu de marge de manœuvre. Il semble que la dette soit devenue le mode de financement normal. Personne ne semble se poser la question de savoir qui paiera. Bref, pour le parlementaire, l'État gère trop de choses. Il devrait se décentraliser et laisser plus de facilités d'action individuelle, notamment dans la recherche. En mars 2020 par exemple, en pleine crise covid, Valneva, entreprise française de biotechnologies de la région nantaise, écrit à Philippe Juvin pour signaler qu'elle a trouvé une piste très prometteuse de vaccin. Elle contacte le ministère de la Santé et de la Prévention qui, après quelques semaines, lui répond de bien vouloir remplir un volumineux dossier administratif en N exemplaires. Au même moment, les Écossais ont dit : « écoutez, venez, ça nous intéresse ». Aujourd'hui, Valneva est l'auteur d'un vaccin inventé en France qui est fabriqué en Écosse.

À propos de la retraite, en 1960, quatre actifs pourvoient à un pensionné.

L'équilibre du régime par répartition est alors parfaitement maîtrisé. En 2022, il faut compter 1,4 actif pour un retraité dans le privé, et 0,9 actif pour un retraité dans le public. Le système par répartition s'effondre donc mathématiquement. Il oblige à reculer continuellement l'âge de départ à la retraite puisque la situation démographique empire. Les mesures de recul de l'âge de départ font gagner un peu de temps, mais elles ne résolvent rien. Le système s'effondre en partie pour un fait majeur : l'État ne provisionne pas les retraites de ses fonctionnaires. C'est un coût de 30 milliards. Économisons pour préparer nos retraites en créant des fonds de pension collectifs, propose le député. Les pharmaciens ou les sénateurs ont déjà chacun le leur. 50 % de la retraite d'un pharmacien sont payés par un fonds de pension, et 50 % par un fonds de capitalisation. Quelques pays ont choisi cette voie depuis longtemps. C'est le cas notamment de la Norvège qui dispose d'un fonds de pension qui s'élève à 280 % de son PIB. Cette manne n'arrive pas à se constituer en France. Le fonds de réserve des retraites avait bien été mis en place sous l'impulsion de Lionel Jospin avec l'objectif d'atteindre 150 milliards d'euros de stocks en 2020, mais les gouvernements successifs ont puisé dans ce compte au gré de leurs besoins. En conséquence, il plafonne aujourd'hui à 25 milliards d'euros, très loin du niveau qu'il aurait dû atteindre. Par ailleurs, un fonds de réserves sert non seulement à payer les retraités, mais

à investir à long terme dans l'économie. Nous n'avons pas actuellement de fonds massif qui le permette. Le rail anglais au 19^e siècle, ou encore l'industrie américaine du numérique, ont été financés par des fonds de pensions ou des équivalents. Un tel trésor supplée à deux besoins : les rentes de retraite et l'investissement long planifié. Les calculs de l'institut Molinari montrent que l'absence de fonds de pension coûte à la France tous les ans 61 milliards d'euros de PIB. Notre développement pâtit directement de ce manque.

S'agissant du futur système de retraite, il semble raisonnable de garder à l'esprit les ordres de grandeurs. Démanteler les régimes spéciaux a un impact politique certain, mais pas comptable. Par exemple, le régime de la RATP s'élève à 7 millions, celui de la SNCF à 25 millions. Il paraît aberrant de les comparer aux milliards de déficit du problème. La conjoncture n'est pas rose. Sans être décliniste, il faut se montrer réaliste. Le politique qui avance qu'à Waterloo, on a presque gagné, se voile la face. Ce qui importe, c'est de conserver son optimisme et la volonté de se remettre de ses erreurs.

Regard européen

L'Assemblée nationale, assez contrastée, est certes le siège d'une forme de luttes permanentes, concède l'élu. Néanmoins, l'invention de la démocratie parlementaire, justement en autorisant cette bataille dans l'hémicycle, évite qu'elle ne se passe dans la rue. Évidemment, chacun préfère des débats raisonnables, courtois et sages, mais il est sain que les députés portent les idées de l'électorat qu'ils représentent. Dans le cas inverse, la population manifesterait. Tous les parlements rencontrent des difficultés pour constituer une majorité, Allemagne,



Didier Kling, Jean Castelain, Danielle Monteaux et Philippe Juvin

Italie, etc. Cependant, une coalition n'empêche pas un État d'agir. L'absence de majorité implique la nécessité d'aller chercher des compromis. Le parlement européen notamment n'a pas d'autre mode de fonctionnement. Les majorités, très éphémères, s'y construisent article par article, totalement à l'opposé du pouvoir absolu. En réalité, un parlement divisé dispose d'une force, car le gouvernement est obligé de consulter chaque groupe.

« L'Europe, c'est un syndicat de copropriétaires. Quand une décision est prise par l'UE, tous les membres s'expriment. Elle apporte un marché colossal. Certains pays se débrouillent mieux pour en bénéficier. Ils n'ont pas la manie française de surtransposer les directives. La civilisation européenne existe, elle partage des valeurs communes. Dans un monde devenu très agressif, il semble opportun qu'une structure supranationale permette de les promouvoir » affirme Philippe Juvin.

Pourtant, l'Europe n'a pas toutes les compétences, évitons de lui demander ce qu'elle n'est pas capable de faire. Un citoyen sera peut-être prêt à mourir pour son pays, mais pour l'Europe ? L'UE n'a pas tout réussi. Si le marché unique

apparaît comme une réussite, le droit de la concurrence et la gestion des échanges internationaux demeurent deux échecs. Philippe Juvin confie : « En 2009, lorsque j'arrive au Parlement européen, le premier texte que je lis concerne les aides au commerce international octroyées par l'Europe aux pays en difficulté. Qui croyez-vous que je découvre sur la liste des bénéficiaires ? La Chine. Et oui, on finance la Chine. C'est le problème de notre copropriété, les positions changent lentement. »

La Banque centrale européenne a décidé d'augmenter ses capacités de rachat de dettes des pays, mais avec des conditions assez similaires à celles du Fonds monétaire international. Elles s'apparentent à ce qu'a connu la Grèce, il y a 12 ans. Souvenons-nous qu'à l'époque, une société chinoise s'est portée acquéreuse du port du Pirée. Ce type de triste corollaire associé à ses dettes ampute la souveraineté d'une nation. Un pays endetté est diminué, il perd la maîtrise de son destin. Alors que faire ? Redonner la liberté au gens, répond le député, c'est-à-dire leur faire confiance ; être rigoureux sur la dépense publique ; mettre l'argent là où il est nécessaire et non pas dans de la bureaucratie ; croire en l'innovation.

« L'innovation sauve les sociétés, mais plus personne n'y croit. La question du climat en fournit une illustration. Dans les conventions citoyennes sur le sujet, toutes les recommandations formulées imposent des contraintes. C'est symptomatique de notre état d'esprit. Aucune n'envisage d'hypothèses où le progrès scientifique changerait la donne. Si par exemple demain vous arrivez à stocker l'électricité, le problème mute complètement. Que nenni, pour le climat, comme pour beaucoup d'autres thèmes, l'opinion générale fait l'impasse sur les capacités de l'innovation à renverser un problème. »

Santé, énergie, armée, ... paradoxalement, nous nous faisons surprendre à chaque fois par des événements qui étaient écrits et surtout analysés depuis des années par les think tank et les cours des comptes de la planète.

Philippe Juvin décrit un tableau sombre : la France achète tout à crédit et il faudra payer la dette. Notre agriculture nous nourrissait, or aujourd'hui, nous importons massivement des fruits et légumes. Nous exportons de l'électricité, nous en importons. Nous sommes incapables de fournir des équipements militaires à l'Ukraine, sans entamer nos propres

réserves de défense. Bref, tout cela se voit et nous sommes maintenant classés dans les pays dits du Sud. Force, courage, optimisme, à nous de trouver les ressources : « En Ukraine, j'ai rencontré des gens très patriotes qui me disaient : "non seulement, nous allons gagner la guerre, mais surtout, nous allons reprendre la totalité de nos territoires dont la Crimée. La Crimée pour nous, c'est comme l'Alsace-Lorraine pour vous." »

C2M

2022-9010